



# LA LETTRE

## UNE BAIE PILOTE DEPUIS 20 ANS QUI DOIT CONFIRMER LE VIRAGE PRIS

Le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la baie de Saint-Brieuc est issu d'un constat partagé au Pays de Saint-Brieuc au début des années 2000 : le développement de ce territoire ne peut s'envisager qu'avec la baie en son centre.

20 ans après, du chemin a été fait. Le SAGE est entré en application, il a permis la mise en œuvre d'un premier plan de lutte contre les algues vertes, puis d'un second, toujours sous la forme d'une réponse collective, d'un projet de territoire. Nous avons réuni des moyens, mis l'ensemble des acteurs en mouvement, fait valoir nos premiers résultats (- 50 % d'azote à parvenir dans la baie). Après avoir fixé la trajectoire, les premières étapes ont été franchies. D'autres enjeux se profilent : nos difficultés à réduire les pesticides, des marées vertes qui prolifèrent malgré tout comme cette année à la faveur de conditions climatiques toujours plus surprenantes... On le dit souvent, nous devons agir « sans regret », c'est-à-dire, prendre en compte tous les aspects et que notre volonté d'agir irrigue toutes nos politiques. Mais pour être sans regret, il faut avoir un cap solide : voilà le rôle du SAGE.

**Jean-Luc BARBO**

Président de la Commission Locale de l'Eau  
CLE de la baie de Saint-Brieuc



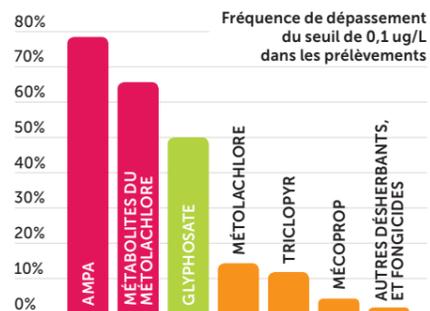
## RÉDUIRE LES USAGES ET LUTTER CONTRE LES TRANSFERTS : DES AMÉLIORATIONS DIFFICILES À OBTENIR

L'objectif du SAGE est très ambitieux : pour tous les cours d'eau (qu'ils soient support d'une production d'eau potable ou non), il s'agit de ne pas y retrouver plus de polluants qu'on en tolère au robinet.

**A**fin de suivre cet objectif, les prélèvements sont réalisés après un épisode pluvieux (pluie > 8 mm en 24h), ce qui augmente les chances de retrouver des pesticides emportés par ruissellement ou par drainage depuis les surfaces d'application. Une cinquantaine de molécules sont ciblées, mais le spectre des produits recherchés ne cesse de s'élargir au fur et à mesure de l'amélioration des connaissances et de l'introduction de nouvelles spécialités commerciales.

### LES PRODUITS ISSUS DES TRAITEMENTS DU MAÏ PRÉSENTS PRESQUE PARTOUT

Le glyphosate, autrefois omniprésent, voit sa fréquence et ses teneurs réduites dans nos cours d'eau mais reste « hors des clous » dans 40 % des prélèvements. Les molécules les plus fréquemment retrouvées aujourd'hui ne sont pas les pesticides eux-mêmes, mais leurs produits de dégradation ou métabolites, qui représentent 30% des concentrations mesurées.



En 2017, pour la première fois, de nouvelles molécules issues des traitements du maïs ou du colza (le métolachlore et le métozachlore) étaient particulièrement recherchées et retrouvées. Les résultats, confirmés en 2018, sont alarmants : certaines de ces molécules dépassent l'objectif fixé dans près de 65 % des mesures ! Leur éco-toxicité n'est pas suffisamment documentée à ce jour, mais dans



son avis émis le 30 janvier 2019, l'ANSES<sup>(2)</sup> considère les métabolites du métolachlore premier comme « pertinents ». Ils doivent être soumis aux mêmes seuils réglementaires que les substances dont ils sont issus.

### LE CAS PARTICULIER DE L'AMPA

Il a longtemps été considéré que l'AMPA (ou acide amnométhylphosphonique) ne provenait que de la dégradation du glyphosate dans les sols ou dans l'eau. Des analyses confirment qu'il est également issu de diverses sources non agricoles (lessives, détergents, adjuvants anti-calcaires...). Les campagnes menées en 2017-2018 sur le Gouessant en particulier montrent que le rejet de la station d'épuration est l'une des principales sources de contamination de ce cours d'eau.

**100 %** des prélèvements sur Le Gouëdic sont contaminés (bassin essentiellement urbain)

Ils révèlent la présence de **glyphosate**, de **diuron** (produit interdit en agriculture et utilisé comme anti-mousse sur les toitures), de **Triclopyr** (débroussaillant) et de **Mécoprop** (désherbant utilisé sur gazon). Ce cocktail abouti systématiquement à des teneurs supérieures aux objectifs.

### L'AFFAIRE DE TOUS

Ces contaminations touchent les cours d'eau en ville comme en campagne, et les premiers ne sont pas les moins fréquemment pollués, mettant en cause les particuliers, les pratiques d'entretien des jardins ainsi que les jardiniers du dimanche et autres usages de pesticides « en ville ».

<sup>(1)</sup> **MÉTABOLITE** : molécule « fille » issue de la dégradation d'une substance « mère » utilisé lors d'un traitement  
<sup>(2)</sup> **ANSES** : Agence Nationale de Sécurité Sanitaire, de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail

**2019** La loi Labbe est désormais étendue aux usages domestiques



Pour en savoir plus, consultez le site de la Maison de la Consommation et de l'Environnement (MCE) : [www.mce-info.org](http://www.mce-info.org)



## CONTINUER LES EFFORTS DANS LA LUTTE CONTRE LES ALGUES VERTES

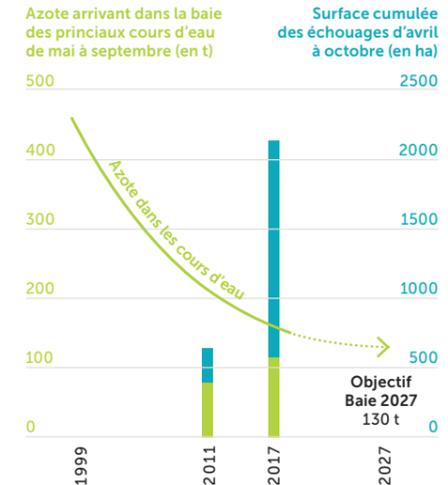
Depuis 2000, les quantités d'azote arrivant dans la baie de Saint-Brieuc ont fortement diminué. Malgré cela, la baie reste sujette à des marées vertes en fonction des conditions climatiques.

### UNE BAISSÉ DES QUANTITÉS D'AZOTE À POURSUIVRE

Grâce aux efforts consentis par les agriculteurs depuis la fin des années 90 et à la modernisation des principales stations d'épurations, les quantités d'azote arrivant en baie sont passées de 465 t à 165 t entre 2 000 et aujourd'hui. Les objectifs du SAGE à terme sont de passer sous les 130 t entre mai et septembre, période de croissance des algues et sous les 850 t annuelles contre 1 450 actuellement. L'ensemble des actions du projet Baie 2027 doivent permettre de poursuivre cette baisse (<http://www.pays-de-saintbrieuc.org/>). Ce projet donne les moyens aux exploitations agricoles d'évoluer vers des pratiques et des systèmes économiquement et écologiquement durables dans le cadre du Plan de Lutte contre les Algues Vertes régional.

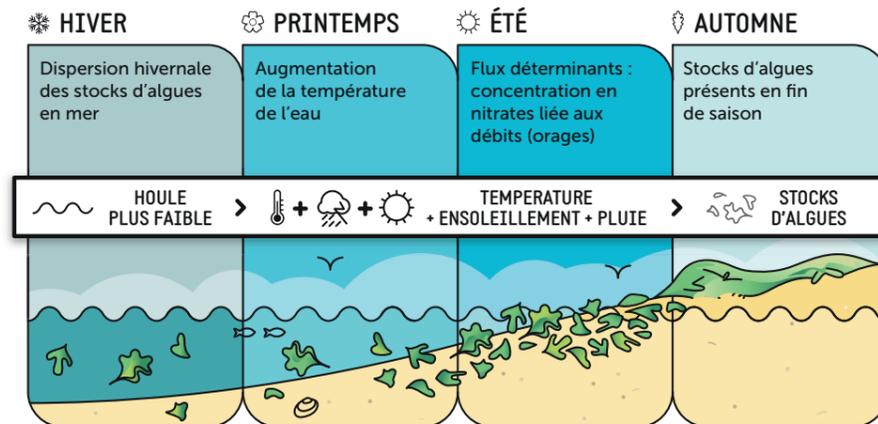
### L'INFLUENCE DU CLIMAT

L'azote est le seul facteur sur lequel on dispose de moyens d'actions pour limiter la croissance des algues. Mais le phénomène de marée verte dépend d'autres paramètres : stocks d'algues de l'année précédente, température de l'eau, houle, ensoleillement... Les années 2011 et 2017 illustrent cette influence du climat. Sur le graphique ci-après, on observe que les quantités d'azote arrivées dans la baie étaient très basses, proches de l'objectif.



Mais alors qu'en 2011, l'effet seuil a fonctionné, les algues ont été carencées en azote et on a observé peu d'échouages d'algues, l'année 2017 a été marquée par une des plus grandes marées vertes observée depuis 2002. En cause : un hiver doux et calme, un printemps ensoleillé et des épisodes orageux violents en mai qui ont permis de nourrir les algues au bon stade de leur croissance. On observe le même phénomène en 2019... La CLE a mobilisé les appuis scientifiques prévus dans le Plan Régional pour étudier les effets conjugués de ces épisodes climatiques exceptionnels sur l'évolution des échouages. Les résultats devraient être disponibles en fin d'année.

Avec Baie 2027, le territoire se dote des moyens d'atteindre ses objectifs. C'est notre capacité collective à les mobiliser dès maintenant qui nous permettra de maîtriser les échouages d'ici à 2027. Le cycle de l'azote depuis les sols jusqu'à la mer est long.



**1** exploitation sur **5** Depuis début 2019, 130 exploitations (11 %) ont été accompagnées, autant que pour 2017 et 2018.

Avec ces accompagnements, les agriculteurs travaillent à développer des pratiques et des systèmes d'exploitation durables économiquement tout en respectant l'environnement.



Publication réalisée par le Pays de Saint-Brieuc à destination des agriculteurs

**80 000 €** C'est le montant plafond de l'aide accordée pour financer un séchoir de foin, un boviduc (franchissement de route par les vaches), un bâtiment de porcs sur paille

Cette aide spécifique au territoire Algues Vertes permet d'investir dans des installations nécessaires à des systèmes de production limitant les risques de fuites d'azote. Elle sera accordée au regard des évolutions positives de l'exploitation candidate.



Un exemple de création de Boviduc réalisée à Hénon.



## LE BARRAGE DE MONTAFILAN : UN EXEMPLE DE RÉTABLISSEMENT DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE



AVANT

APRÈS



**Jean-Luc DUBOS**  
1<sup>er</sup> adjoint  
à la mairie d'Erquy,  
Vice-Président  
de la CLE de la Baie  
de Saint-Brieuc.

### QUESTION : POURQUOI AVOIR DÉCIDÉ L'ARASEMENT PARTIEL DU BARRAGE DE MONTAFILAN ?

« L'arasement, acté en conseil municipal le 18 décembre 2014, était la solution la plus efficace pour la restauration de la libre circulation des poissons et du transit sédimentaire. Maintenant, les anguilles peuvent remonter dans l'Islet et les sédiments charriés par la rivière alimentent les dunes et les herbiers des Sables d'Or. Ce barrage n'avait plus d'usage. Faut de qualité d'eau suffisante, la production d'eau potable n'a jamais été possible. Les services incendies disposent de bornes à proximité pour leurs besoins. Il n'était pas raisonnable alors d'engager des frais de désenvasement et de mise aux normes du site. »

### QUESTION : Y-A-T-IL EU DES OPPOSITIONS À CETTE DÉCISION ?

« Il a fallu rassurer les usagers qui craignaient de ne plus pouvoir profiter du lieu. Pour les pêcheurs, c'est maintenant une autre pratique, un parcours de pêche a été aménagé le long du nouveau cours d'eau. Le cheminement des randonneurs et des cavaliers va être travaillé pour profiter au mieux des nouvelles qualités paysagères du site. »

### QUESTION : COMMENT SE SONT DÉROULÉS LES TRAVAUX ?

« Nous avons commencé par vidanger progressivement le plan d'eau pour évacuer une partie des sédiments puis, une pêche de sauvegarde a été réalisée en collaboration avec la fédération et les associations de pêche. Une brèche a ensuite été faite dans le barrage. Les éléments métalliques et en béton ont été évacués. La terre du barrage a été répartie sur le site. Au cours de ce type de chantiers, il y a toujours des aléas mais la réactivité de l'ensemble des intervenants a permis d'y faire face. Ces travaux ont été réalisés en automne pour limiter les impacts en aval. »

### QUESTION : LES AMÉNAGEMENTS SE POURSUIVENT ?

« L'aménagement du site est prévu sur au moins 3 ans. Le cours d'eau peut encore évoluer à l'occasion de crues et des travaux ponctuels seront nécessaires. Certains ont déjà eu lieu pour stabiliser les berges au niveau de la brèche. Des suivis du site par Lamballe Terre et Mer et l'Agence Française de la Biodiversité ont aussi pour but de mesurer les effets sur le fonctionnement du cours d'eau, les populations d'insectes et de poissons. L'ancien poste de pompage a été reconverti en gîte à chauve-souris. Une fois que le milieu sera stabilisé, des aménagements pour le grand public seront conçus afin que les visiteurs puissent s'y promener et profiter pleinement de la vallée retrouvée de l'Islet. ■

Retrouvez les informations sur le **PROJET DU BARRAGE DE MONTAFILAN** sur le site internet du Pays de Saint-Brieuc [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)

Retrouvez l'actualité et les documents du SAGE sur le site internet du Pays de Saint Brieuc : [www.pays-de-saintbrieuc.org](http://www.pays-de-saintbrieuc.org)

**Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Saint-Brieuc**  
**Etablissement Public Territorial de Bassin de la baie de Saint-Brieuc**  
Centre Inter Administratif - Batiment B - 2<sup>e</sup> étage  
5 rue du 71<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie - CS 40532 - 22035 SAINT BRIEUC  
Tél. : 02 96 58 08 08 - E-mail : [contact@pays-de-saintbrieuc.org](mailto:contact@pays-de-saintbrieuc.org)

**Directeur de la publication** : Joseph LE VEE, Président  
**Responsable de la Rédaction** : Pôle Eau et Environnement  
**Crédits photos** : PETR Pays de Saint Brieuc  
**Conception / Création graphique** : Thibault Le Provost - Studio TI LABO  
La lettre du SAGE Juillet 2019 est éditée par le PETR du Pays de Saint Brieuc

PAYS de SAINT-BRIEUC

Projet financé par :

LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ  
REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Agence de l'eau Loire-Bretagne  
Établissement public du ministère de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables

Région BRETAGNE

Côtes d'Armor le Département